

Présents : Josselin KAMGA, Cécile BROUARD, Aurore DE FLEURIAN, Philippe BONNIN, Maud BRECHET, Jean-Luc Pefferkorn, Guillaume DESHORS, Steven MACARI, Robert PAVLOVIC et Manon FRADET

Excusés : Julien CHASLOT DENIZE, Xavier LEMERCIER

Début de la réunion 20h35.

Ordre du Jour :

Budget

Point sur les indicateurs

Rencontre inter-CPTS

Questions & informations diverses

I. BUDGET

Pour rappel : le budget prévisionnel 2022 avait été adopté lors de l'assemblée générale.

Or, nous nous retrouvons face à des problèmes de trésorerie à la suite d'un retard de la part de la CPAM.

Au terme de la première année, nous n'aurons plus de problème étant donné que nous aurons des réserves + les provisions qui arriveront à date connue.

Selon le budget prévisionnel, nos coûts mensuels seront autour de 9000€. (Les salaires étant la dépense la plus élevée).

Le loyer devrait également augmenter aux alentours du mois de juin avec l'emménagement dans les nouveaux locaux. Ce qui engendrera également d'autres augmentations comme celle de l'électricité par exemple et de nouveaux coûts avec l'achat de mobilier.

Avec les revenus actuels, nous ne pourrions tenir au-delà du mois de juin.

Nous serons donc sans recettes pour juin, juillet, août, septembre.

Nous allons voir avec la mairie et la communauté d'agglomération pour une négociation du prix du loyer.

Un échange va avoir lieu avec Mme LAMBERT afin d'avoir une vision plus claire de leurs attentes et faire le point sur les sommes qui nous seront versées.

Un rendez-vous avec la banque serait peut-être à envisager afin de les rassurer sur notre situation.

II. POINT SUR LES INDICATEURS

Tous les indicateurs ont été transmis le 26 janvier 2022 et ont tous été validés.
Nous avons les félicitations de Mme ORLIANGE pour la qualité du travail fournis. Notre rendu devient par conséquent la base obligatoire pour les autres CPTS.

M. DESHORS indique que la présentation auprès des cadres du CH a été très bien perçue.
Prochaine étape : rencontre avec l'équipe médicale.

III. RENCONTRE INTER-CPTS

La réunion d'information a eu lieu entre les 3 CPTS de la Vienne. Cette rencontre a permis d'échanger sur les outils, les problématiques et les différentes visions de nos missions.

IV. QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- Maud BRECHET : Pour le groupe de travail lien ville/hôpital, faut-il prendre contact avec Serge ?
Serge étant encore dans sa période d'enquête, la prise de contact se fera plus tard.
- Guillaume DESHORS : Il faut que le CH ait la procédure d'accès à un MT.
- Manon FRADET : La CPTS a désormais son site internet : cptsdupayschatelleraudais.fr , les adresses mails @cptsdupayschatelleraudais.fr arriveront d'ici 2 semaines.

Fin de la réunion 23h10.